

2020

# RAPPORT DE GESTION

→ GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL SA



## SOMMAIRE

I.	DONNÉES JURIDIQUE.....	3
II.	FAITS MARQUANTS .....	5
III.	LE GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL EN 2020 .....	6
IV.	RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	7
V.	FISCALITÉ .....	8
VI.	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 .....	9
VII.	SOMMES DISTRIBUEES AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES.....	11
VIII.	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL .....	11
IX.	MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET MANDATS SOCIAUX .....	12
X.	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.....	13
XI.	PERSPECTIVES .....	13
XII.	RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES .....	14

## G A C M S A

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 1 241 034 904,00 euros  
RCS STRASBOURG B 352 475 529  
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

### I. DONNÉES JURIDIQUE

---

#### A. CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2020

**Président**

M. Nicolas Théry

**Vice – président**

M. Jean-Pierre Babel

**CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL DU CENTRE**

représentée par Mme Isabelle Ogee

**BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL**

représentée par Mme Christelle Dantras

**CAISSE FÉDÉRALE DE CRÉDIT MUTUEL**

représentée par M. Éric Petitgand

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE ET DU CENTRE-OUEST**

représentée par M. Dominique Bellemare

**CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL DE MAINE-ANJOU ET BASSE-NORMANDIE**

représentée par M. Jean-Loïc Gaudin

**CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE**

représentée par M. Éric Charpentier

**CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL OCÉAN**

représentée par M. Jean-Pierre Morin

**CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL NORMANDIE**

représentée par M. Stéphane François

**CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL MIDI ATLANTIQUE**

représentée par M. Jean-Marc Mathioudakis

**FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE**

représentée par Mme Estelle Malet

**CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

représenté par M. Éric Cotte

**CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL ÎLE-DE-FRANCE**

représentée par M. Raphael Rebert

**CAISSE DU CRÉDIT MUTUEL DU SUD EST**

représentée par M. Jean-Luc Robischung

**CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL DAUPHINÉ – VIVARAIS**

représentée par M. Christophe Plantaz

**CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL MÉDITERRANÉEN**

représentée par M. Maurice Zirnheld

**CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL ANJOU**

représentée par Mme Isabelle Pitto

## B. DIRECTOIRE

### Président

M. Pierre Reichert

### Directeur général adjoint et membre

Mme Catherine Allonas Barthe

### Membre

M. Daniel Baal

### Membre

M. François Martin

## C. COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Commissaires aux comptes titulaires

#### Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit SAS

représenté par M. Sébastien Arnault

#### Cabinet KPMG SA

représenté par Mme Francine Morelli

## D. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-104 du Code de commerce, la société est tenue de communiquer, dans le rapport de gestion, une déclaration de performance extra-financière (ci-après « DPEF ») dès lors que son chiffre d'affaires ou son bilan dépasse 100 millions d'euros et ses effectifs excèdent 500 salariés.

Le GACM SA faisant partie du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, la DPEF est produite au niveau de l'entité tête de

groupe (la Confédération Nationale du Crédit Mutuel) et intégrée dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Les travaux dans ce domaine sont menés par un groupe de travail constitué au niveau de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Le GACM SA met en œuvre les actions retenues en la matière.

## II. FAITS MARQUANTS

### Impacts majeurs de la pandémie de Covid-19

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences économiques et financières ont eu naturellement d'importantes répercussions sur l'activité et les résultats du GACM SA en 2020. En particulier, le GACM SA n'a ni versé de dividende ni perçu de dividendes de la part de ses principales filiales en 2020.

### Cession du portefeuille et fusion-absorption de la société luxembourgeoise NELL SA par ICM Life SA

La société anonyme d'assurance vie de droit luxembourgeois NELL SA était détenue à 100 % par la société GACM SA depuis l'absorption de Nord Europe Assurances par le GACM SA le 27 juin 2018.

Poursuivant une stratégie de développement au Luxembourg via ICM Life SA et les réseaux de bancassurance du groupe, GACM SA a choisi de céder l'activité de la société NELL SA, tournée vers le courtage, à Afi-Esca Luxembourg le 31 mars 2020, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020. NELL SA a ainsi transféré au cessionnaire l'ensemble des actifs et des dettes liés à son activité (685 millions d'euros d'encours) pour le prix symbolique d'un euro.

Le 29 décembre 2020, la fusion-absorption de NELL SA par ICM Life SA a été approuvée par les Assemblées Générales des deux sociétés, avec un effet rétroactif comptable au 30 septembre 2020. Dans les comptes sociaux du GACM SA, l'opération a généré un résultat positif de 12 millions d'euros.

### Opération Desjardins

En 1989, le GACM SA a lié un partenariat avec le groupe d'assurances canadien Desjardins. La prise de participation consistait, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, en la détention d'actions ordinaires et privilégiées au niveau des filiales d'assurances, ainsi que, plus marginalement, de la souscription de dettes subordonnées émises par ces dernières.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, afin de rationaliser la structure du groupe Desjardins en termes de gouvernance et de gestion du capital, cette participation dans les filiales a été échangée contre une participation au niveau de leur société holding, Desjardins Groupe d'Assurances Générales (DGAG).

À l'issue de cette opération, le GACM SA détient :

- 10 % du capital de DGAG en actions ordinaires ;
- 114 millions de dollars canadiens d'actions privilégiées émises par DGAG, rémunérées à 5,50 % par an (contre un total de 121 millions de dollars canadiens rémunérés à 4,75 % sous l'ancienne structuration) ;
- 14 millions de dollars canadiens de dettes subordonnées émises par DGAG rémunérées à 2,79 % par an (contre un total de 13,3 millions de dollars canadiens rémunérés à 3 % auparavant).

Les actions ordinaires de la holding DGAG ont été comptabilisées pour leur valeur réelle au jour de l'échange. Une plus-value d'un montant de 148 millions d'euros a donc été constatée dans les comptes sociaux du GACM SA. Il s'agit de la différence entre la valeur réelle des actions ordinaires de la holding DGAG et la valeur comptable des actions des filiales échangées. Cette plus-value est placée en sursis d'imposition.

### III. LE GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL EN 2020

---

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel SA – GACM SA – est une société de groupe d'assurance au sens de l'article L.322-1-2 du Code des assurances dont l'activité principale consiste à acquérir et à gérer des participations principalement dans des sociétés d'assurance et de réassurance. Le GACM SA n'a pas d'activité opérationnelle propre.

Le GACM SA est ainsi la société mère :

- des sociétés d'assurance vie :
    - ACM VIE SA (mixte) ;
    - North Europe Life Belgium (NELB) SA de droit belge ;
    - et International Crédit Mutuel Life (ICM LIFE) SA de droit luxembourgeois.
  - des sociétés d'assurance non-vie :
    - ACM IARD SA ;
    - Sérénis Assurances SA ;
    - Partners Assurances SA de droit belge.
- de la société holding GACM España SA de droit espagnol ;
  - de diverses sociétés de services telles que Procourtage SAS et ACM SERVICES SA.

Le GACM SA détient également des participations dans d'autres sociétés :

- 10,0 % du capital du groupe d'assurance canadien Desjardins ;
- 30,0 % du capital de la société d'assurance tunisienne Astree SA.

Les entités non capitalistiques, les Assurances du Crédit Mutuel Vie, société d'assurance mutuelle, et la MTRL, mutuelle du livre II du Code de la mutualité, sont liées par des conventions d'affiliation au GACM SA. Elles font partie intégrante du Groupe et sont incluses à ce titre dans les comptes consolidés du GACM SA.

## IV. RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à 158,5 millions d'euros, en baisse de 91,1 % par rapport à l'exercice précédent (1 777,7 millions d'euros).

*(en millions d'euros)*

	2020	2019	Var.	Var. (%)
Produits d'exploitation	0	0	- 0,0	n/a
Produits financiers	34,0	1 809,8	- 1 775,8	- 98,1 %
<i>dont produits financiers de participations</i>	33,4	1 705,4	- 1 672,0	- 98,0 %
<i>dont autres intérêts et produits assimilés</i>	0,5	0,2	0,3	n/a
<i>dont différences positives de change</i>	0,0	0,6	- 0,6	n/a
<i>dont reprises de provisions sur titres de participations</i>	0,0	103,5	- 103,5	- 100,0 %
Produits exceptionnels	402,1	198,3	203,8	102,8 %
<b>Total des produits</b>	<b>436,1</b>	<b>2 008,1</b>	<b>- 1 572,0</b>	<b>- 78,3 %</b>
Charges d'exploitation	2,9	0,5	2,4	n/a
Charges financières	9,1	2,3	6,8	n/a
<i>dont différences négatives de change</i>	8,4	1,7	6,7	n/a
Charges exceptionnelles	266,9	220,9	46,1	20,9 %
Impôts sur les bénéfices	- 1,3	6,7	- 8,0	- 119,5 %
<b>Total des charges</b>	<b>277,6</b>	<b>230,4</b>	<b>47,2</b>	<b>20,5 %</b>
<b>Résultat net</b>	<b>158,5</b>	<b>1 777,7</b>	<b>- 1 619,2</b>	<b>- 91,1 %</b>

Le résultat net en forte baisse entre les deux exercices s'explique notamment par l'absence de dividendes de la part des filiales ACM VIE SA et ACM IARD SA en 2020, tandis qu'elles avaient versé respectivement 1 143,3 et 541,3 millions d'euros (dividendes exceptionnel compris) en 2019. Cette baisse est partiellement compensée par la hausse des revenus en lien avec des opérations particulières sur les titres de participations, enregistrées en produits et charges exceptionnels.

Ces opérations particulières concernent en 2020 :

- l'opération Desjardins : 148,1 millions d'euros
- l'opération de fusion NELL SA/ICM Life SA : - 13,1 millions d'euros
- la cession des titres Immobilière ACM SAS : 0,3 million d'euros

En 2019, le résultat de cession des titres de la société RMA (81,0 millions d'euros, net de la reprise des provisions pour dépréciation) avait positivement impacté le résultat net.

## V. FISCALITÉ

---

Le GACM SA est la société mère du groupe fiscal dont les membres sont :

- ACM IARD SA ;
- ACM VIE SA ;
- ACM VIE SAM ;
- MTRL ;
- SÉRÉNIS ASSURANCES SA ;
- ACM SERVICES SA ;
- PROCOURTAGE SAS ;
- FONCIÈRE MASSÉNA SA.

Au 31 décembre 2020, le GACM SA enregistre un produit d'impôt sur les sociétés de 1,3 million d'euros, contre une charge de 6,7 millions d'euros en 2019. L'impôt sur les sociétés au niveau du GACM SA tient compte des effets de l'intégration fiscale qui est réalisée à son niveau.

## VI. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

### Détail du bilan actif

(en millions d'euros)

	2020	2019	% var
Immobilisations financières	4 168,0	4 067,9	2,5 %
Créances	140,9	89,3	57,8 %
Valeurs mobilières de placement	234,4	60,1	n/a
Disponibilités	0,5	197,3	n/a
<b>Total</b>	<b>4 543,8</b>	<b>4 414,6</b>	<b>2,9 %</b>

### Tableau de variation des capitaux propres

	2019	Affectation du résultat 2019	Autres mouvements 2020	2020
Capital	1 241,0			1 241,0
Prime de fusion	148,9			148,9
Prime d'apport	1 005,5			1 005,5
Réserve légale	124,1			124,1
Autres réserves	1,8			1,8
Report à nouveau	0	1 777,7		1 777,7
Résultat de l'exercice	1 777,7	- 1 777,7	158,5	158,5
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 299,0</b>	<b>0</b>	<b>158,5</b>	<b>4 457,5</b>
<b>Dividendes</b>		<b>0</b>		

### Analyse du Bilan

Au 31 décembre 2020, le total bilan s'établit à 4 543,8 millions d'euros (4 414,6 millions d'euros à fin 2019).

Les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 4 457,5 millions d'euros contre 4 299,0 millions d'euros à fin 2019.

Le résultat de l'exercice 2019 de 1 777,7 millions d'euros a été affecté en totalité en report à nouveau.

Le montant net des participations, dont la liste est donnée dans l'annexe aux comptes, est en hausse de 100,1 millions d'euros, principalement du fait de la restructuration des participations dans le groupe Desjardins dont l'effet d'augmentation du poste a plus que compensé la cession des actions de la SAS Immobilière ACM ainsi que la

disparition des titres de NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG SA par voie de fusion avec ICM LIFE SA et la réduction de capital concomitante d'ICM LIFE SA.

Le poste des valeurs mobilières de placement est essentiellement composé d'OPCVM de trésorerie.

### Engagements hors bilan

La société a enregistré au poste « engagements reçus » un montant de 2,0 millions d'euros au titre de l'autorisation de découvert bancaire.

**Les délais de paiement clients et fournisseurs**

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombres de factures concernées						3						
Montant total des factures concernées TTC	0	1 000,24	0	0	0	0						
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC		0,03%										
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC												
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0						0					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours fin de mois le 10 - Délais légaux : 60 jours fin de mois						- Délais contractuels : 0 jours - Délais légaux : 60 jours fin de mois					

## VII. SOMMES DISTRIBUEES AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES

---

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

- au titre de l'exercice 2019 : 0 euro par action ;
- au titre de l'exercice 2018 : 23,50 euros par action ;
- au titre de l'exercice 2017 : 4,20 euros par action ;

## VIII. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

---

Au 31 décembre 2020, le capital souscrit est composé de 80 066 768 actions de 15,50 euros chacune, de même catégorie et intégralement libérées, soit un capital total de 1 241,0 millions d'euros.

Les principaux actionnaires de la société au 31 décembre 2020 sont :

- la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) : 50,0 % du capital ;
- le Crédit Industriel et Commercial (CIC) : 16,1 % du capital ;
- la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe : 10,2 % du capital ;
- la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel MABN : 7,4 % du capital ;
- la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et du Centre-Ouest : 5,4 % du capital ;
- la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan : 2,9 % du capital.

## IX. MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET MANDATS SOCIAUX

---

### Présidence et direction

#### Conseil de surveillance

##### Président du conseil de surveillance

M. Nicolas Théry

##### Vice-président du conseil de surveillance

M. Jean-Pierre Babel

#### Directoire

##### Président

M. Pierre Reichert

##### Directeur général adjoint et membre

Mme Catherine Allonas Barthe

##### Membre

M. Daniel Baal

##### Membre

M. François Martin

#### Conseil de surveillance au 31 décembre 2020

La CRCM Loire-Atlantique et Centre-Ouest a désigné M. Dominique Bellemare en qualité de représentant permanent à compter du 14 mai 2020 en remplacement de Mme Christine Zanetti.

La CRCM Normandie a désigné M. Stéphane François en qualité de représentant permanent à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 en remplacement de M. Luc Chambaud.

Enfin, la nomination du Crédit Industriel et Commercial (CIC SA), coopté en qualité de membre du conseil de surveillance en remplacement d'ADEPI SAS démissionnaire, à compter du 14 novembre 2019, a été ratifiée lors de l'assemblée

générale du 6 mai 2020. M. Éric Cotte en demeure le représentant permanent.

#### Directoire au 31 décembre 2020

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, aucune modification n'est intervenue dans la composition du directoire.

#### Mandataires sociaux

La liste des mandats et des fonctions exercées durant l'exercice par M. Pierre Reichert, président du directoire, par Mme Catherine Allonas Barthe, membre du directoire et directeur général adjoint, M. Daniel Baal et M. François Martin, membres du directoire, ainsi que par les membres du conseil de surveillance, est donnée en annexe.

MM. Pierre Reichert, Daniel Baal et François Martin ainsi que Mme Catherine Allonas Barthe, n'ont perçu durant l'exercice, au titre de leur mandat, ni rémunération, ni avantage en nature du GACM SA ou d'une autre société contrôlée par le GACM SA au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

La société GACM SA n'a accordé aucune option de souscription ou d'achat d'actions à ses mandataires sociaux.

#### Mouvement de gouvernance post-clôture

Suite à la fin du mandat de Mme Catherine Allonas Barthe au 31 janvier 2021, le conseil de surveillance du GACM SA se prononcera, lors de sa réunion du 16 février 2021, sur la nomination de son remplaçant en qualité de membre du directoire.

### Mandat des commissaires aux comptes

#### Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet KPMG SA, représenté par Mme Francine Morelli, nommé lors de l'assemblée générale du 3 mai 2017, pour une durée de six ans.

Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit SAS, représenté par M. Sébastien Arnault, nommé lors de l'assemblée générale du 6 mai 2020, pour une durée de six ans.

## X. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

---

Néant

## XI. PERSPECTIVES

---

### La crise économique, conséquence de la crise sanitaire

Le retour à la normale prendra vraisemblablement encore un certain temps et la crise économique produira des effets à moyen terme. Ainsi les difficultés rencontrées par les assurés et engendrées par le fort ralentissement de l'économie durant les périodes de confinement en 2020 risquent de produire des effets négatifs complémentaires en 2021.

### Actualisation du plan stratégique ENSEMBLE#NOUVEAUMONDE, plus vite, plus loin !

Les projets du GACM s'inscrivent dans le plan stratégique du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Suite à la crise, le plan initial

a été revu permettant ainsi d'accélérer les investissements technologiques et humains en cohérence avec les engagements environnementaux et sociétaux, tout en préservant la solidité financière du Groupe. Les objectifs initiaux sont conservés : devenir un acteur prépondérant de la protection sociale, un enjeu qui se trouve renforcé en plein contexte de crise sanitaire et économique, développer les offres de retraite au travers de la mise en place des PER et déployer des services numériques visant à améliorer l'expérience client.

## XII. RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(en millions d'euros)

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 118,8	1 118,8	1 241,0	1 241,0	1 241,0
Nombre d'actions émises	72 180 191	72 180 191	80 066 768	80 066 768	80 066 768
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	399,1	339,2	373,3	1 784,5	157,2
Impôts sur les bénéfices	1,9	15,3	3,9	6,7	- 1,3
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	397,2	323,8	369,4	1 777,7	158,5
<b>Résultats par action (en euros)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	5,50	4,49	4,61	22,20	1,98
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5,50	4,49	4,61	22,20	1,98
Dividende attribué à chaque action (avant avoir fiscal)	3,50	4,20	23,50	0,00	